

Dénomination : CEPRAL PARTICIPATIONS

n° de gestion : 1996B01686

n° d'identification : 407 631 605

n° de dépôt : A2012/020112

Date du dépôt : 13/08/2012

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale
ordinaire



4196465



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 7 JUIN 2012**

Tout ce qui précède a été omis

...../.....

«

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir rappelé l'article 18 des statuts qui prévoit la possibilité de désigner un ou plusieurs commissaires aux comptes et un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants, désigne, en plus des commissaires actuels :

- En qualité de commissaire aux comptes titulaires :
Le Cabinet MAZARS - Tour Exaltis - 61 Rue Henri Régault - 92075 La Défense Cedex ;
- En qualité de commissaire aux comptes suppléant :
Anne VEAUTE - Tour Exaltis - 61 Rue Henri Régault - 92400 Courbevoie.

Leur mandat prendra effet à compter de l'exercice 2012, pour 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2017.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

»

...../.....

Tout ce qui suit a été omis

Extrait certifié conforme, sur 1 page
Lyon, le 1er août 2012
Le Directeur du Département Vie Institutionnelle
Valérie LANGLOYS

